

## **Mise à disposition du Document de référence 2009**

Société Générale informe le public que le Document de référence 2009 a été déposé à l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 4 mars 2009.

Il intègre :

- le Rapport financier annuel,
- le rapport du Président sur le Gouvernement d'entreprise et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques ainsi que le rapport des Commissaires aux comptes y afférent,
- et les informations relatives aux honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes.

Il est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté dans l'espace Information réglementée du site Internet de la Société ([www.socgen.com](http://www.socgen.com) > Information réglementée > Document de référence et actualisations - Rapport financier annuel) ainsi que sur le site Internet de l'AMF.